

Silly, un art de vivre.



Silly
1^{ère} Commune
Cittaslow en
Belgique



Déclaration de politique générale Horizons 2013 – 2018
LB – CDH : 10 défis, 10 axes prioritaires

Table des matières

Introduction.....	P 3
1. Une Commune où il fait bon vivre.....	P 5
a) Un environnement sain.	P 5
b) Un aménagement du Territoire pensé intelligemment et ouvert à la modernité	P 5
c) Une mobilité douce et moderne.....	P 6
d) Une meilleure offre de logement.....	P 6
2. Une Commune sécurisée.....	P 7
3. Une gestion saine et rigoureuse.....	P 8
4. Un enseignement fort qui prépare à l'avenir	P 9
5. La cohésion sociale.....	P 10
6. La Culture, le Sport et le Tourisme comme outils d'intégration et de développement	P 11
7. Participation, synergies, transparence.....	P 13
8. Investisseurs et emplois au cœur de nos préoccupations.....	P 14
9. De la petite enfance aux Seniors, une Commune intergénérationnelle.....	P 15
10. Vivre à la campagne	P 17

Annexes : → Profil financier
 → Note CPAS

Introduction

Le 14 octobre 2012, l'électeur sillien a résolument choisi la continuité et la stabilité.

Il fallait aussi une majorité forte capable d'être présente sur tous les terrains, présente dans tous les lieux de décision, représentative de toutes les sensibilités.

Deux listes se sont associées pour relever ces défis. Elles représentent 16 Conseillers sur 19 c'est dire sa force de représentativité. La liste du Bourgmestre (11 sièges) et la liste CDH (5 sièges) ont défini les 10 axes prioritaires de la mandature 2013 – 2018.

Nous voulons maintenir Silly dans le classement des Communes bien gérées et souvent citées en exemple. Nous en prenons pour référence objective le profil financier et socio-économique de Belfius Banque qui, chaque année, analyse les indicateurs précités au vu d'un groupe de Communes similaires (Cluster) et de la comparaison avec les chiffres de la province de Hainaut et de la Région wallonne.

D'autre part, nous souhaitons amplifier notre appartenance au réseau Cittaslow (Commune du bien-être) et évaluer les critères d'excellence.

De nombreuses synergies seront envisagées avec le C.P.A.S. pour réaliser diverses économies d'échelle mais aussi pour optimaliser l'aide sociale dans notre entité.

Le plan stratégique transversal sera un outil dynamique de développement de la Commune. Il sera conjugué aux autres plans (PCDR, Schéma de Structure, Agenda 21, etc.).

Cette déclaration est un outil de travail pour la mandature. Elle détermine 10 axes prioritaires pour le développement harmonieux de la Commune et pour le bien-être de nos concitoyens.

C'est ensemble qu'on réalise les plus belles choses. Plaisent aux Conseillers Communaux de tout mettre en œuvre pour réaliser ce vaste chantier.

Ch. LECLERCQ,
Bourgmestre.

Ainsi nous tenons dès cette année 2013 à marquer le coup de nos engagements.

- Lancement du P.C.D.R. (Plan Communal de Développement Rural).
- Aménagement du "cul de sac" rue de l'Estaque en zone de parking de décompression.
- Augmentation de 3 % du budget du C.P.A.S. pour sa modernisation, sa communication et le bien-être du personnel.
- Mise sur pied de l'asbl Silly-Sports pour amplifier et coordonner l'offre sportive.
- Rénovation de plusieurs implantations scolaires (Hellebecq – Silly – Thoricourt) pour mieux répondre aux besoins des équipes pédagogiques.
- Poursuite de la rédaction du RCU (Règlement Communal d'Urbanisme) qui balisera le schéma de structure récemment voté par le Conseil Communal.
- Modernisation du charroi Communal pour optimiser les performances du Service Travaux.
- Consolidation de notre place dans le réseau international Cittaslow en amplifiant les actions de développement durable et de valorisation des produits du terroir.
- Approbation du plan d'urgence (sécurité).
- Etablissement d'un programme de logement pour tous (public/privé) répondant aux réelles attentes de la population.
- Augmentation des horaires d'accessibilité aux services administratifs et mise en place d'un système d'obtention de documents en ligne.
- Initiation d'une dynamique de développement local en coordonnant Tourisme, Economie, Culture et Emploi.
- Définition d'un plan d'action avec la zone de police Sylle et Dendre pour sécuriser notre territoire (sécurité des habitations, sécurité routière, sécurité des personnes).
- Octroi d'une prime de 200 € pour accentuer l'autoprotection contre les vols dans les habitations.
- Initialisation d'un projet Commune/CPAS par le biais un pôle social, sportif et d'économie locale en centre de Silly.
- Réalisation des entretiens extraordinaires rue St-Pierre à Silly, rue de la Miraine et rue de l'Eglise à Fouleng, et rue de Lombisoeul à Thoricourt.

1. Une Commune où il fait bon vivre.

a) Un environnement sain.

- Poursuivre les actions de sensibilisation à la propreté publique et à la défense de l'environnement destinées tant aux adultes qu'aux enfants en associant les établissements scolaires et les Comités de quartiers. Amplification de la semaine de la propreté.
- Sanctionner les incivilités, les dégradations de l'espace public sans concession. Revoir le rôle de l'agent constatateur et la relation de la Commune avec le service provincial.
- Faire le point sur l'agenda 21 et évaluer les critères d'excellence définis par le réseau Cittaslow.
- Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux. Etablir une analyse détaillée et avaliser des propositions d'économie à court, moyen et long terme. Ce travail sera réalisé par l'écopasseur.
- Construction de deux stations d'épuration via le plan triennal Ipalle.
 - à Silly (Wastinelle centre de Silly)
 - Thoricourt (limite Lombise)

b) Un Aménagement du Territoire pensé intelligemment et ouvert à la modernité.

- Assurer la cohérence entre les outils de planification actuels et à venir (Schéma de Structure, SDER, PCDR, RCC) par un PST (Plan Stratégique Communal).
- Respecter le Schéma de Structure Communal en veillant notamment à valoriser le patrimoine rural, maintenir les points de vue remarquables, mettre l'accent sur l'intégration paysagère du nouveau bâti dans les quartiers.
- Favoriser l'intégration des maisons passives, semi-passives et de basse énergie en lien avec le travail de l'Écopasseur, des Echevinats du développement durable, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire ainsi que de la Cuate et de la CCATM.
- Planifier la réfection des voiries pour maintenir notre réseau routier communal en parfait état (droit de tirage).
- Installer une concertation permanente avec le SPW (ex - MET) et la Province pour entretenir et sécuriser les voiries qui traversent notre territoire.
- Elaborer un PCDR (Programme Communal de Développement Rural) qui comprendra la rénovation des centres de :

Bassilly

- Égouttage (Thabor, Béguinage) et aménagement de la place.
- Aménagement de l'axe nouveau "centre sportif – école – gare" : sécurisation et mobilité lente.

Hoves

- Nouveau jeu de balle et salle polyvalente à la Clergerie – aménagement global du quartier de la Clergerie ; partenariat public-privé.
- Aménagement de la place.
- Sécurisation et aménagement de la RN 55.

Graty

- Sécurisation de l'artère centrale Rue de Graty – Rue d'Hoves.

c) Une mobilité douce et moderne

Nous voulons "plus et mieux" de place pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite.

- Une attention particulière sera portée à un axe Centre de Silly vers la gare pour les cyclistes (droit de tirage).
- Une réflexion avec le promoteur privé sur la mobilité douce au sein de la ZACC Wastinelle.
- L'amplification des zones de trottoirs pour les piétons et usagers faibles.
- Développement du Ravel au sein de l'entité.

d) Une meilleure offre de logement

Le logement est un droit fondamental, c'est pourquoi il est du devoir d'une Commune de veiller à ce que chaque citoyen occupe un logement décent dans un lieu sain et sécurisant. Il faut donc penser à toutes les couches de population (jeunes, seniors, isolés, familles) mais aussi aux publics plus fragilisés. L'offre doit répondre à tous les besoins, elle doit être plurielle. Les zones résidentielles doivent cohabiter harmonieusement avec les zones d'activités rurales. Les zones d'habitat social doivent être éclatées sur le territoire pour éviter toute ghettoïsation dans les quartiers. Cela implique une bonne coordination entre l'offre des lotissements, les projets communaux et la politique de logement à loyer modéré du C.P.A.S., notamment dans la ZACC Wastinelle.

Le logement doit aussi être diversifié :

- Autorisation pour les immeubles à appartements qui s'intégreront au bâti existant.
- Favoriser la rénovation des sites agricoles et/ou industriels en pôles de logement.
- Favoriser le logement dans les immeubles et/ou grandes maisons.

2. Une Commune sécurisée.

La sécurité est la responsabilité de tous et un droit fondamental. La Commune et la zone de police Sylle et Dendre ont un rôle important à jouer, notamment dans l'élaboration du Plan Zonal de Sécurité et de ses priorités.

- Renforcer les dispositifs préventifs de proximité visibles dans les quartiers.
 - En assurant une présence policière accrue
 - En dirigeant les tournées de patrouilles dans les zones touchées par les vols
- Améliorer l'éclairage public dans les zones de passage trop sombres. La clarté c'est la sécurité.
- Soutenir les partenariats locaux de prévention (PLP) en ce qui nous concerne, les groupes de Silly – Bassilly – Hoves visant à favoriser la participation des citoyens aux côtés des responsables communaux et des services de police.

La sécurité routière.

- Multiplier les actions de sensibilisation à une conduite responsable (zone 30 km/h près des écoles, vitesse limitée dans les traversées de villages et dans les petites routes de campagne). Les indicateurs de vitesse récemment acquis par la zone de police seront déplacés régulièrement.
- Augmenter les contrôles répressifs. Effectuer davantage de contrôles (alcool – drogues).
- Gérer l'aménagement des voiries communales avec une priorité pour les usagers faibles.
- Evaluer la politique des ralentisseurs et des casse-vitesse et proposer des alternatives à ces dispositifs.

Quant à la sécurité générale du territoire.

- Finaliser le Plan d'urgence avec les forces de sécurité (protection civile, pompiers, police et services communaux et provinciaux).
- Organiser tous les 3 ans un forum sécurité qui regroupera tous les acteurs de terrain (police, TEC, SPW, provinces, associations, riverains, mandataires).

3. Une gestion saine et rigoureuse.

Une Commune bien gérée est une Commune qui peut développer des projets, investir et maintenir un cadre de vie agréable pour ses citoyens.

Nous terminons 2012 avec un boni cumulé à l'ordinaire (après MB3) de

2.194.400,36 €

La charge d'emprunt fin 2012 est de : 893.970 €

Les 10 derniers comptes se sont soldés par des bonis à l'ordinaire (exercice propre), dont les 4 derniers sont

2008	94.134 €	2010	35.805 €
2009	322.222 €	2011	188.308 €

Evolution de la dette : compte 2011

Les dettes à plus d'un an représentent 21,53 %, tandis que les dettes à un an au plus sont de l'ordre de 5,78 % (67 emprunts) en taux fixe, 34,71 % (42) en diverses structures, 9,92 % (12) échéances révisables (quinquennal, triennal, semestriel). Lorsque l'on calcule le **taux moyen pondéré avec dimension de temps**, selon la dette restante et en tenant compte de la durée de validité du taux (jusqu'à la prochaine révision ou l'échéance si plus aucune révision n'a lieu), **celui-ci est de 3,94 % alors que celui de l'année précédente était de 3,96 %.**

On peut estimer que la dette principale de la Commune est maîtrisée du fait de sa diversification et d'autre part du suivi régulier négocié avec l'organisme bancaire. On ne relève pas de grosses pointes de révision dans le calendrier des remboursements. Le ratio de couverture des emprunts (0,59) est inférieur à 1 (une situation financière saine nécessite un ratio au moins égal à 1). La politique communale de ces deux dernières années est de recourir au financement de ses investissements par fonds propre plutôt que de recourir à l'emprunt pour des investissements inférieurs ou égaux à 10.000,00 € ; soit un taux d'autofinancement de 22 % pour 2011.

Les placements rencontreront les 3 caractéristiques suivantes : sécurité – liquidité – rentabilité.

Avec un I.P.P. à 7,2 %, un précompte immobilier à 2.500 centimes additionnels.

Notre Commune se situe parmi les moins taxées de la Région wallonne.

Maintenir et stabiliser cette situation fera partie de nos objectifs.

Maintenir une confortable capacité d'emprunt sera un objectif permanent.

Certes, nous devons faire face à la diminution des aides publiques tant régionales que fédérales et à une situation économique belge et européenne fragilisée.

Contrôler les frais de fonctionnement de la Commune reste une vigilance permanente. Contrôle énergétique des bâtiments, polyvalence du personnel, recherche d'aides extérieures, synergies avec les communes avoisinantes sont autant d'éléments qui peuvent contribuer à maintenir nos objectifs de stabilité budgétaire.

(Voir en annexes le profil financier 2011)

4. Un enseignement fort qui prépare l'avenir.

L'enfant doit se sentir heureux dans son école, mais l'école doit être avant tout un lieu d'apprentissage et d'éducation. Il est important de mettre l'accent sur les matières de base, telles le calcul, l'orthographe, la lecture, l'expression écrite, l'éveil scientifique mais aussi l'ouverture sur l'environnement et les projets créatifs. Favoriser la bonne intégration de tous les enfants par un encadrement de qualité qui tient compte de la personnalité et des capacités de chaque enfant.

Nos axes prioritaires :

- L'accueil extrascolaire doit aussi jouer un rôle important dans les processus éducatifs. Les activités du mercredi après-midi, la formation du personnel encadrant, les garderies et les projets connexes (culturels, sportifs, didactiques, d'apprentissage des langues) seront soutenus.
- Le cadre de travail sera amélioré. Comme signalé auparavant, des travaux de rénovation sont programmés aux écoles de Thoricourt, de Silly et d'Hellebecq entre 2013 et 2015.
- La sécurisation aux abords des écoles sera encore amplifiée par l'engagement de nouveaux A.P.S. (un pour Graty, un pour Bassilly).
Les trottoirs seront aménagés devant l'école communale de Silly.
- Une place prépondérante sera donnée à l'apprentissage du néerlandais et de l'anglais, par l'approfondissement du néerlandais dès le degré moyen et la création de cours ludiques en anglais. Initier une école d'immersion en néerlandais est un objectif à moyen terme.
- Développement de projets collations saines et intégration des produits locaux dans les repas des cantines scolaires en collaboration avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut et le Convivium Slow Food.
- Favoriser les activités culturelles à l'école en collaboration avec le Centre Culturel (initiation musicale, théâtre à l'école). Veiller à ce que chaque enfant assiste chaque année à un spectacle et à une activité culturelle ou artistique.
- Favoriser l'initiation aux technologies (informatique, communication).
- Développer le sport au sein de l'établissement et établir des projets collectifs avec l'asbl Silly Sports.
- Mise en place d'une politique d'intégration des enfants à besoins spécifiques.

5. La cohésion sociale.

La cohésion sociale dans son acceptation la plus large et la plus ambitieuse concerne chaque citoyen. Elle recouvre un enjeu majeur qui regroupe l'intégration de la personne handicapée, de l'aîné, de la personne d'origine étrangère. Nous voulons encourager l'émancipation de chacun et réaffirmer les valeurs fondatrices de notre société démocratique telles que la neutralité de l'Etat et des institutions publiques, la responsabilité individuelle et collective, l'égalité des droits entre hommes et femmes, le droit à la différence.

En ce qui concerne notre Commune :

- L'intégration de la personne handicapée fera partie de notre réflexion. Des projets d'infrastructure seront mis en place afin de faciliter l'accès aux bâtiments. Les personnes handicapées doivent trouver leur place dans les projets d'animation culturelle et sociale.
Le C.P.A.S. veillera à entendre les demandes particulières.
- Au travers du Conseil Consultatif des Seniors, les aînés définiront leurs priorités mais aussi les axes de développement de l'aménagement du territoire, du développement sportif et culturel, des aides et services qui correspondent à leurs besoins.
- Les personnes d'origine étrangère doivent se sentir intégrées sur notre territoire. Le C.P.A.S. facilitera leurs relations avec les associations et structures culturelles sur le territoire de la Commune. Il favorisera également l'apprentissage du français, source évidente de meilleure communication.
- L'ILA (Initiatives Locales d'Accueil pour réfugiés politiques) poursuivra son travail d'accompagnement de ces personnes en attente de reconnaissance de leur statut. L'apprentissage du français sera aussi amplifié.
- Les associations dont l'objet social est l'aide aux personnes et aux plus démunis seront entendues par le C.P.A.S. Des synergies de travail seront mises sur pied. Une aide à la diffusion de leurs activités sera envisagée.

(Voir annexe note C.P.A.S.)

6. La Culture, le Sport et le Tourisme comme outils d'intégration et de développement.

La Culture, le Sport et le Tourisme doivent être des vecteurs forts de développement. Nous devons, au travers d'un lieu de développement local, croiser les énergies, amplifier les synergies, susciter de nouvelles initiatives.

a) Culture

- Le plan de développement de la bibliothèque qui a permis sa reconnaissance officielle en catégorie 3 en 2012 et qui nous assure un financement récurrent doit atteindre son objectif en 2016, principalement dans son axe intergénérationnel.
- Trouver notre place dans le nouveau décret des Centres Culturels qui sera d'application en 2014 et qui redéfinira les missions de l'institution ainsi que sa place dans la région et les bassins de vie.
- S'inscrire dans la dynamique Wapi-Culture qui veut coordonner la Culture en Wallonie picarde. Il sera important que les 3 Communes de l'arrondissement de Soignies ne soient pas laissées pour compte par rapport à celles de l'arrondissement de Tournai – Ath – Mouscron.
- Décider de notre adhésion ou non à la dynamique Mons 2015. Evaluer la part de l'investissement communal par rapport aux retombées possibles pour la Commune.
- Pérenniser les événements en place en assurant des soutiens logistiques qui feront diminuer leurs frais de fonctionnement, mais aussi assurer leur diffusion au-delà de notre territoire (festivals, Sites en ligne, nuit de la musique, etc.).
- Veiller à l'accessibilité des lieux de Culture aux personnes à mobilité réduite.
- Faciliter l'accès à la Culture pour tous par des prix démocratiques.
- Exposer nos artistes dans un maximum de lieux publics et en lien avec nos jumelages.

b) Le Sport

Le Sport c'est la garantie du maintien en bonne santé mais aussi un vecteur de développement personnel, de valorisation collective et l'émancipation sociale qui permet de s'ouvrir à l'autre, invite au dépassement de soi par l'effort et par les défis que l'on tente de relever.

C'est aussi l'opportunité de prendre sa place dans un collectif où la compétition doit se conjuguer avec le fair-play et le respect des règles du bien vivre ensemble. L'aide publique communale doit d'abord et avant tout privilégier l'approche éducative et formative des jeunes ainsi que le développement de la santé publique pour tous. C'est pourquoi la nouvelle majorité tend à mettre en place les projets suivants :

- Optimiser la salle Silly/Sports. Mise en place d'un plan sport pour tous, partout.

- Promouvoir les produits sains et la dynamique Slow Food lors des activités et événements sportifs.
- Le soutien aux associations sportives par la mise à disposition de lieux et d'infrastructures, l'aide à la diffusion de leurs activités au travers du calendrier des festivités et de nouveaux outils de communication.
- Réaliser une étude afin d'envisager les besoins et la faisabilité de nouvelles infrastructures, type terrain multisports.
- Organiser des Journées Sportives dans les écoles, des actions de sport pour tous, des soutiens à des initiatives privées ou collectives (Cross de Bassilly, trophée des Communes Sportives, Journées Adeps, remise en forme du mercredi matin).
- Réaliser une étude afin d'envisager les besoins et la faisabilité de nouvelles infrastructures (type terrain multisports).

c) **Tourisme**

- Faire vivre le Maquistory à St-Marcoult, comme lieu de mémoire collective, sensibiliser les enfants à l'histoire locale, promouvoir l'outil sur les réseaux touristiques internationaux.
- Dynamiser les 2 Jumelages en les intégrant dans la réflexion Culture – Economie – Tourisme.
- Amplifier l'offre de promenades pédestres, cyclistes et équestres en relation avec la maison du Tourisme de la Wallonie picarde.
- Valoriser le patrimoine architectural fera l'objet d'une attention particulière.
- Créer un comptoir des produits du terroir, en lien avec le Syndicat d'initiative et le commerce local (économie et tourisme).
- Maintenir l'âme des villages par des activités proches du milieu rural.

7. Participation, synergies, transparence.

C'est en réunissant les forces que nous parviendrons à faire évoluer les choses dans l'intérêt général et à créer une plus grande cohésion sociale.

Les maîtres mots seront la responsabilité de tous, la transparence et la participation.

- Faire de Silly une Commune pilote en mettant en œuvre un Plan Stratégique Transversal (P.S.T.), véritable outil de gouvernance publique moderne impliquant les responsables administratifs et techniques de l'Administration au sens large et viser l'excellence à travers la fixation d'objectifs planifiés et évalués.

Ce P.S.T. intégrera très naturellement les critères d'excellence définis dans la charte Cittaslow votée par le Conseil Communal. Ce cadre défini nous permettra d'évaluer à court, moyen et long termes les 6 grands axes à savoir :

- La politique environnementale
 - La politique d'infrastructure
 - La technologie et les aménagements pour la qualité urbanistique
 - La valorisation des produits locaux
 - L'hospitalité
 - La conscientisation du concept.
- Valoriser le personnel communal par une gestion ambitieuse des ressources humaines. Renforcer la cohésion entre les services notamment par l'information interne.
 - Impliquer la société civile organisée dans la mise en œuvre des lignes politiques. Assurer des contacts réguliers avec les associations silliennes qui remplissent des missions d'intérêt public.
 - Soutenir les projets émanant des Comités de quartier ou d'associations citoyennes orientées vers le développement de la qualité de vie.
 - Assurer le bon fonctionnement des différents Conseils Consultatifs en veillant notamment à leur bonne représentativité.
 - Développer des outils d'information en créant une véritable interactivité.

La bonne gouvernance est aussi financière :

- Veiller à une plus grande publicité et une approche plus pédagogique des budgets et des comptes.
- Définir une trajectoire budgétaire en vue de maintenir des finances locales saines.
- Programmer des plans financiers sur plusieurs exercices.
- Appliquer les principes de justice fiscale, de coût-vérité et de prix coûtant en s'assurant que chacun contribue effectivement aux charges communales.

- Etablir un plan d'économie de la charge énergétique et envisager l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- Vérifier la bonne utilisation des subventions communales pour toutes les associations bénéficiaires.
- Etaler les dépenses de rénovation et/ou travaux en matière de culte sur plusieurs années.

En matière d'investissements :

- Tendre à réduire la dette globale de la Commune. Recourir de manière mesurée aux emprunts et renforcer la gestion dynamique de la dette.
- Stimuler et développer de nouveaux partenariats publics-privé équilibrés.
- Evaluer l'efficacité des achats groupés (centrales d'achats).

8. Investisseurs et emplois au cœur de nos préoccupations.

Permettre aux PME locales de rester sur notre territoire, aux petits commerces de se développer dans les villages, aux associations de services de trouver leur place dans la dynamique des centres de villages, tous ces éléments doivent faire partie de notre réflexion.

- Faire évoluer le dossier de la zone économique autour de la gare de Silly en collaboration avec Ideta. Définir l'espace le plus adapté et la meilleure jonction vers la route régionale tout en s'articulant avec la gare.
- Envisager un accompagnement du petit commerce local (plusieurs ont vu le jour puis ont disparu rapidement). Définir les besoins spécifiques, solliciter l'aide d'associations patronales (classes moyennes). En matière d'emploi, bien que notre taux de chômage soit parmi les plus bas de la Région wallonne (7,88 % en juin 2011) il y a lieu toutefois de mettre en place diverses initiatives :
- Mise sur pied d'un salon de l'emploi dès 2014 (par le C.P.A.S. et l'A.L.E.)
- Impulser la remise au travail par le biais de l'article 60 du C.P.A.S.
- Relayer les demandes d'emploi de nos partenaires (intercommunales, fournisseurs, associations partenaires) via le Site communal.
- Créer une liste de jobs étudiants pour l'été et durant l'année sur base des nouvelles dispositions légales.

9. De la petite enfance aux Seniors, une Commune intergénérationnelle.

a) Petite enfance.

Les jeunes parents sont de plus en plus nombreux sur notre territoire. Certains éprouvent des difficultés à trouver un milieu d'accueil adéquat pour leurs enfants de moins de 3 ans. Ce constat constituera le moteur de nos démarches.

- Garantir le soutien aux dispositifs existants (accueil ONE, maison d'enfants, crèches publiques et privées).
- Répondre à l'appel à projets en vue de la création d'un nouveau lieu d'accueil sur la Commune (presbytère de Graty).
- Maintenir, en collaboration avec l'ONE, les consultations prénatales.

b) La Jeunesse.

Il est important de considérer la jeunesse comme un axe politique transversal et non de l'isoler dans des compétences sectorielles. Si la jeunesse est une étape à vivre en soi, l'objectif est aussi former des adultes autonomes, responsables et solidaires.

- Mettre en place un Conseil des Jeunes de 15/25 ans afin de les impliquer dans le développement de leur Commune mais aussi de les responsabiliser par rapport aux problématiques de sécurité.
- Mise en place d'une coordination entre les mouvements de jeunesse et les associations afin de développer des opérations de sensibilisation (charte de bonne conduite, conducteurs responsables, infos drogues, jobs étudiants).
- Créer un nouvel espace de type Agora Space avec un accompagnement sportif et social.
- Créer une interface jeunesse en associant Conseil des Jeunes, Centre Culturel, C.P.A.S. et associations de jeunesse
- Renforcer les moyens de l'accueil extrascolaire et particulièrement des écoles de devoirs reconnues.

c) Les aînés.

Le vieillissement de nos populations est un constat général. Nous sommes pleinement conscients des défis et opportunités que cela implique. Il s'agit d'associer les aînés à notre réflexion en vue d'améliorer la qualité de vie à Silly.

Créer des conditions qui feront des aînés des acteurs à part entière de notre société, grâce à un meilleur accès à la vie sociale, économique, culturelle ou politique.

L'augmentation constante du nombre d'aînés doit nous amener à développer des services adaptés et stimuler des réponses à ces besoins nouveaux.

Dans cette perspective, la Commune devra collaborer plus activement avec le C.P.A.S. et les structures privées.

Nous veillerons donc à tout mettre en œuvre pour créer cette Commune intergénérationnelle :

- Par la création d'actions sociales, éducatives, sportives, environnementales (potagers intergénérationnels, remise en forme sportive, activités d'université des aînés, Observatoire de la santé,...).
- Par l'entretien d'espaces verts conviviaux et la mise à disposition de bancs en nombre suffisant.
- En soutenant le volontariat des aînés (jeunes pensionnés) dans les milieux d'accueil, les écoles de devoirs, les permanences dans des lieux publics : bibliothèque, ludothèque, Syndicat d'Initiative,...).
- Par la sécurisation des espaces publics en maintenant une Commune propre, des trottoirs bien entretenus, un espace sécurisant, des bâtiments accessibles à tous.
- Etude du principe de résidences services du partenariat public/privé.

10. Vivre à la campagne.

a) La ruralité.

L'harmonie entre ruraux et néo-ruraux est fondamentale. Nous nous référerons à la charte de la ruralité. Bien se comprendre c'est mieux vivre son quotidien. Il est important de bien connaître le rythme de fonctionnement des campagnes, les activités saisonnières, ses obligations et ses constantes. L'agriculture reste la première activité économique de l'entité. Elle doit être intégrée à part entière dans le développement de la Commune. Mais il appartient aussi au monde agricole d'entendre les motivations de celles et ceux qui ont choisi nos campagnes. Pour cela :

- Intensifier les contacts entre les gens de la terre et les nouveaux habitants doit être une priorité.
- Soutenir et valoriser le commerce à la ferme, c'est susciter la rencontre avec le milieu agricole.
- Soutenir la philosophie Slow Food "Bon, propre et juste" et le concept Silly Food Valley.
- Aménager de nouveaux chemins agricoles.
- Maintenir les traditions de nos villages en développant des activités de convivialité.

b) Le commerce local.

Les commerces de proximité sont utiles, ils contribuent à répondre à divers besoins de la population, ils sont des lieux de rencontre, ils rendent nos villages plus conviviaux. C'est ainsi que nous envisageons :

- L'aide à la création d'une association de commerçants afin de dynamiser le commerce local.
- La mise en place d'une structure de développement local qui sera intégrée au plan stratégique transversal et aux autres programmes.
- La redynamisation du marché dominical.
- L'ouverture d'un comptoir de produits du terroir.